

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 18

Nombre de suffrages : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HUTCHINSON Yvan.

Étaient présents :

M. HUTCHINSON Yvan, M. MARQUE Arnaud, Mme ALLIOT Pascale, M. VANDEN DORPE Pascal, Mme GUISLAIN Nathalie, M. BASECQ Ludovic, Mme VAN EECKE Sylvie, Mme LEFEBVRE Christine, M. DUBOIS Xavier, Mme CAREY Pascale, Mme ANNAERT Christelle, M. LEROY Gérard, Mme DUHEZ Virginie, M. DAMEE Victor, Mme OLMETA Mélanie, M. DUPONCHELLE François-Xavier, Mme ZAGHBIB Romy, M. BERNABOT Stéphane

Date de convocation

13/04/2026

Procuration(s):

M. MOUVEAUX Stéphane donne pouvoir à M. VANDEN DORPE Pascal

Date d'affichage

13/04/2026

Étai(ent) absents):

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

30.04/2026

Étai(ent) excusé(s):

M. MOUVEAUX Stéphane

et publication du :

30.04/2026

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GUISLAIN Nathalie

Numéro interne de l'acte : 2026-29

2026 - 29 — Affectation des résultats 2025 au Budget Primitif 2026

Rapporteur : Arnaud MARQUE

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Après avoir entendu le compte financier unique dont les résultats se décomposent comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
<p align="center">Résultat de l'exercice</p> Dépenses de l'exercice : 1 592 597.87 € Recettes de l'exercice : 1 723 710.03€ Résultat de l'année : 131 118.16 €	<p align="center">Résultat de l'exercice</p> Dépenses de l'exercice : 114 798.75 € Recettes de l'exercice : 320 894.18 € Résultat de l'année : 206 095.43 €
<p align="center">Résultats antérieurs</p> Excédent : 232 407.29 €	<p align="center">Résultats antérieurs</p> Excédent : Déficit : 156 219.04 €
Résultats cumulés clôture : 363 525.45 €	Résultats cumulés clôture : 49 876.39 €
Restes à réaliser Dépenses :	Restes à réaliser Dépenses : 19 902€
Restes à réaliser Recettes :	Restes à réaliser Recettes : 85 029 €
Résultats de clôture : 363 525.45 €	Résultats de clôture : 49 876.39€
RÉSULTAT GLOBAL : 413 401.84 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte les propositions exposées ci-dessus ; à savoir :

Résultat reporté en fonctionnement au chapitre D002 : 363 525.45 €

Résultat d'investissement reporté au chapitre 001 : 49 876.39 €

Excédent de restes à réaliser de 65 127.00 € réparti en section d'investissement en dépenses au 2131 pour un montant de 19 902.00 € et en recettes à l'article 1323 pour un montant de 22376.00 € et à l'article 13461 pour un montant de 62653.00 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,

Nathalie GUISLAIN

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PREMESQUES
Le Maire,

Yvan HUTCHINSON